



CLASSIQUES
GARNIER

BREUIL (Eddie), « Glossaire », *Méthodes et pratiques de l'édition critique des textes et documents modernes*, p. 853-859

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08639-0.p.0853](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08639-0.p.0853)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

Allographe – Texte manuscrit de la main d'une personne autre que l'auteur.

Altération – Voir *Corruption*.

Amender – Apporter une modification ponctuelle dans le texte édité en vue de l'améliorer, au motif que certaines leçons du texte de base seraient des corruptions ou des erreurs.

Anthume (édition) – Édition publiée du vivant l'auteur, par opposition à « édition posthume ».

Apparat critique – Ensemble des indications philologiques. Expression employée essentiellement par les philologues travaillant sur les documents anciens. On distingue l'apparat critique négatif (seuls sont mentionnés les témoins présentant des leçons différentes du texte édité) de l'apparat critique positif (tous les témoins sont mentionnés). L'expression peut renvoyer également à l'ensemble de l'apport de l'éditeur dans l'édition.

Appareil critique – Ensemble des enrichissements apportés au texte brut, hors les variantes, par l'éditeur scientifique (glossaire, notes, introductions, documents iconographiques, tables, etc.). Les expressions « appareil critique » et « apparat critique » sont souvent confondues.

Applicants – Terme employé dans la tradition philologique anglaise

pour désigner les leçons originales d'orthographe et de ponctuation destinées à être scrupuleusement conservées dans l'édition du texte.

Archétype – Texte reconstitué dans un état aussi proche que possible de l'original par la confrontation des différentes copies.

Arbre généalogique – Voir *Stemma*.

Authentique – Terme problématique qui correspond à des significations diverses selon l'éditeur scientifique. Il peut aussi bien s'agir d'un texte « original » (dans le sens de « non-falsifié ») que, plus généralement désormais, d'un texte dont la reconnaissance par son auteur est démontrable : le mot tend à devenir synonyme d'« autorisé ».

Voir *Autorisée*.

Autographe – Texte comportant au moins un élément manuscrit de la main de l'auteur.

Autorisée (version) – Version publiée par l'auteur ou avec son accord.

Voir *Authentique*.

Avant-texte – Terme distinctif de la critique génétique, utilisé dès 1971 par Jean Bellemin-Noël pour désigner « l'ensemble constitué par les brouillons, les manuscrits, les épreuves, les *variantes*, vu sous l'angle de ce qui précède matériellement un ouvrage quand celui-ci est traité comme un texte, et qui peut faire système avec lui ».

► Jean Bellemin-Noël, *Le Texte et l'avant-texte*, Paris, Larousse, 1971, 144 p.

Ayant droit – Personne physique ou morale habilitée juridiquement à exploiter (intellectuellement ou commercialement) une œuvre, soit par l'application de la loi commune, soit à la suite de dispositions testamentaires prévues par l'auteur.

Base (texte, version, manuscrit de)
– Version d'une œuvre retenue par l'éditeur scientifique, à partir de laquelle il établit son édition.

Carton – Feuillet imprimé au cours ou à la fin du stade de l'édition, destiné à se substituer à un feuillet préalablement imprimé, ou à se greffer sur lui. Le nouveau feuillet apporte une modification par rapport au précédent (correction d'une erreur, rétablissement d'un passage censuré, effet de la censure, ajout, etc.). Les éditions successives d'une même édition peuvent présenter des cartons différents.

► Jeroom Vercruyse, « Le carton : typologie et apports à la textologie », dans *La Bibliographie matérielle*, Roger Laufer (dir.), Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1983, p. 103-114.

Classique (édition) – Édition destinée aux classes. On utilise également l'expression « édition scolaire ». Le texte choisi est proposé comme ayant valeur de modèle. Au besoin, il fait l'objet d'édulcorations afin de ne pas présenter de dangers moraux.

Colliger – Voir *Collationner*.

Collationner (ou colliger) – Établir un texte en comparant différentes versions. La collation peut avoir

deux objectifs : vérifier un texte en le révisant sur le témoin ayant servi de base, ou bien relever les variantes entre un texte et ses divers témoins.

Concordance – Voir *Table de concordance* et *Index*.

Conjecture – Proposition de substitution d'une leçon effective du texte par une leçon hypothétique.

Contrefaçon – Édition sauvage (ou « édition contrefaite ») : reproduction illicite car n'ayant pas reçu d'autorisation de l'auteur ou de l'ayant droit.

Coquilles – Maladresses typographiques commises par l'imprimeur lors des émissions, qui altèrent le texte soumis à l'impression.

Copy-text – Expression employée pour la première fois par R. B. McKerrow dans son édition de Thomas Nashe en 1904. Équivalent de « texte de base ».

Corruption – Variante considérée comme fautive. Selon les contextes, la définition de la corruption peut être élargie à l'ensemble des interventions non auctoriales, soit aux variantes apportées par le copiste, l'éditeur, l'imprimeur, etc. Le terme « altération » est parfois employé, ayant l'avantage d'être moins connoté.

Correspondance active – Lettres rédigées par l'auteur mentionné dans le titre.

Correspondance croisée – Lettres échangées entre eux par deux correspondants ou plus.

Correspondance passive – Lettres reçues par l'auteur mentionné dans le titre.

Critico-historique (édition) – Traduction littérale de l'expression allemande *historisch-kritische Ausgabe* servant à désigner des éditions

comportant à la fois l'étude des différentes versions du texte et un appareil de présentations et d'annotations à caractère historique. On trouve également la forme « édition historio-critique ». Forme canonique de l'édition critique en Allemagne.

Critique (édition) – Expression initialement employée par les traditions éditoriales des œuvres et textes antiques, médiévaux et religieux. Comme pratique, l'édition critique vise la recension de l'ensemble des témoins ou versions d'une œuvre. S'agissant des textes modernes, la désignation a d'abord et en principe été réservée aux éditions établies d'après le ou les manuscrits existants. Le sens initial a progressivement évolué pour désigner de façon générale des éditions savantes.

Définitive (édition) – Version considérée comme la forme aboutie de l'œuvre, par l'auteur ou par l'éditeur. Voir *Ne Varietur*.

Descripta (édition) – (en allemand : *abgeschrieben*). Édition collationnant une précédente édition.

Diacritique (signe) – Signe utilisé dans le texte édité pour signaler et caractériser une intervention de l'éditeur.

Diplomatique (édition) – Essai de restitution fidèle d'une version unique.

► François Masai, « Principes et conventions de l'édition diplomatique », *Scriptorium*, n° 4, 1950, p. 177-193.

Ecdotique – Terme employé à l'origine par les théologiens (comme Dom

Henri Quentin) pour désigner les opérations d'établissement et d'édition des textes.

Édition – Ensemble des exemplaires d'une œuvre publiés en un ou plusieurs tirages ou émissions. En ce sens, une seule et même édition peut englober plusieurs émissions, et la mention du numéro de l'édition peut être fictive, notamment pour faire croire à un grand succès. Le terme désigne aussi soit l'intervention d'un éditeur scientifique sur un texte en vue de sa republication, soit l'ensemble des opérations entreprises par une maison d'édition depuis la fabrication jusqu'à la commercialisation.

Éditeur – Médiateur entre un texte et un lectorat. Selon les époques, le copiste, le libraire puis l'éditeur moderne ont pu être chargés de cette fonction. À la fin du XVIII^e siècle, apparaît l'éditeur scientifique souvent désigné simplement comme éditeur, chargé principalement d'établir le texte. Aujourd'hui, le terme a deux acceptions bien distinctes : soit l'éditeur au sens industriel et commercial, soit l'éditeur au sens scientifique.

Éditeur scientifique – Individu chargé d'établir et/ou d'annoter et/ou de présenter un texte.

Émender – Voir *Amender*.

Émission – L'émission, à distinguer de l'édition, est le terme le plus souvent employé pour désigner un sous-ensemble d'une édition, un exemplaire ou une série d'exemplaires qui ont subi une modification volontaire. Un même tirage peut subir des modifications entre les premiers et les derniers exemplaires fabriqués comme le changement de

couverture, les interventions plus ou moins conséquentes sur le texte mais généralement limitées à un feuillet ou un cahier. En outre, des exemplaires d'une ancienne édition, qui auraient été rachetés par un autre libraire ou qui nécessiteraient une remise en vente, peuvent être modifiés à partir de l'impression d'une nouvelle page de titre : ces exemplaires ne constituent pas une nouvelle édition mais bien une nouvelle émission. On trouve d'autres termes équivalents : *issue* (dans la *New Bibliography*), « publication » (chez Roger Laufer, ce terme a l'inconvénient de pouvoir prêter à confusion), « tirage » (Philippe Renouard).

Enrichie (édition) – Expression employée par certaines collections (Le Livre de poche) pour désigner une édition accompagnée d'un dossier.

État – Voir *Version*.

Erreur effective – (ou « indubitable », « flagrante », « incontestable », etc.). On trouve en anglais *textual error* ou *textual mistake*, en allemand *Textfehler*. Erreur confirmée comme telle par des témoins (documents de genèse de l'auteur, etc.). Peu d'éditeurs néanmoins distinguent l'erreur effective de l'erreur supposée.

Erreur supposée – En anglais « conjecture corruption of the text », en allemand « vermutete Textverderbnis ». Face à une incompréhension du texte, un éditeur scientifique peut supposer une éventuelle erreur de la leçon imprimée ou manuscrite : il s'agira donc de distinguer l'erreur effective de l'erreur supposée.

Exemplaire – Unité individuelle produite par l'édition d'une œuvre. Son sens actuel est à entendre dans

le cadre de la manufacture. « La notion d'exemplaire a été générée par les milieux de la collection et [...] a été annexée par les instances de la Bibliothèque, entendue ici au singulier comme corps constitué » (Jean Toulet).

► Jean Toulet, *La Notion d'exemplaire – conférence prononcée le 17 mai 1988 à l'occasion de l'assemblée générale de l'Institut d'étude du livre*, Paris, Institut d'étude du livre, 1989.

Fac-dissimilé – Tentative de transcription à l'identique du texte original et de sa mise en page, en prenant soin de dissimiler – de distinguer – les phonèmes naguère écrits de manière identique, comme *u* et *v*, *i* et *j*.

Fac-similé – Copie fidèle de la version d'une œuvre. La 'fidélité' est relative, et dépend des représentations de l'éditeur scientifique ainsi que des possibilités techniques de l'époque.

Fac-similé (édition) – Voir *Fac-similé*.

Glossaire – Voir *Lexique*.

Heuristique – Phase de recherche des témoins de l'œuvre.

Historisch-kritische Ausgabe – Voir *Critico-historique (édition)*.

Hybride (édition) – Édition accompagnée de compléments ou de sa transcription intégrale disponibles sur un autre support ou sous un autre format. Voir *Site compagnon*.

Ideal copy – Expression mise en circulation par Fredson Bowers pour désigner l'exemplaire idéal que s'efforce de reconstituer la *New Bibliography*.

Index – Table alphabétique de termes accompagnés des références

paginales de leurs occurrences à l'intérieur de l'œuvre éditée. Les index peuvent être spécifiques. Ils sont alors qualifiés en fonction de la matière couverte : *index nominum*, *index rerum*, etc.

Jumelle (édition) – Édition proposant deux versions du texte, chacune sur un volume séparé, généralement pour permettre de le lire dans deux langues différentes.

Leçon – Terme généralement employé par la philologie antique et médiévale, pour désigner un élément textuel déchiffré sur un témoin. Souvent confondu avec « variante ». Plusieurs expressions désignent les types de leçons : *lectio brevior* (leçon la plus courte), *lectio difficilior* (leçon la plus difficile à retenir ou à conjecturer), *lectio faciliior* (leçon la plus évidente à retenir).

Lectio brevior – Voir *Leçon*.

Lectio difficilior – Voir *Leçon*.

Lectio faciliior – Voir *Leçon*.

Lecture optique – Opération consistant à analyser un texte à l'aide d'un scanner. Le fichier informatique récupéré est analysé par un logiciel de reconnaissance optique des caractères (OCR, acronyme pour *optical character recognition*), qui convertit l'image scannée en une séquence de lettres formant le texte.

Lexique – Dictionnaire d'un domaine spécialisé.

Mixte (édition) – Expression pouvant désigner une édition proposant plusieurs transcriptions d'une même œuvre ou une édition proposant plusieurs versions de l'œuvre.

Ne varietur (édition) – États contrôlés par l'auteur. L'expression, utilisée par les éditeurs scientifiques à partir de la fin du XIX^e siècle, indique que l'édition est destinée à la pérennité. Équivalent d'« édition définitive ».

Négatif – Voir *Apparat critique*.

Note – De l'italien *nota*, issu du latin *noscere* (apprendre à connaître). La note est placée différemment selon les époques (en manchette, en fin de chapitre, de volume, en bas de page) et signalée ou non par un appel de note (astérisque, chiffre arabe, lettre, etc.). La fonction de la note peut être philologique, historique, explicative, etc.

OCR – Voir *Lecture optique*.

Originale (édition ou version originale) – Expression imprecise, souvent employée comme synonyme d'édition *princeps* ou de manière plus extensive, pour désigner une édition parue du vivant de l'auteur.

Paléographique (édition) – Synonyme d'« édition critique ». Expression rarement employée, par exemple pour les *Pensées* de Pascal.

Placard – Première épreuve d'un texte.

Positif – Voir *Apparat critique*.

Posthume (édition) – Édition publiée après la mort de l'auteur. Le titre de l'œuvre s'impose souvent aux dépens de l'auteur : *Le calepin du mendiant*, *Pensées*, etc.

Pré-originale (édition ou version pré-originale) – Expression désignant généralement la publication d'une œuvre en revue, antérieurement à la première publication en volume.

Préfaçon – Édition sauvage parue alors que l'édition originale est en préparation.

- Princeps** (édition ou version *princeps*) – Première émission imprimée d'une œuvre.
- Philologue** – Voir *Éditeur scientifique*.
- Primitive (version)** – Désigne une version manuscrite achevée, mais non publiée et antérieure aux versions considérées comme originales.
- Recueil factice** – Réunion en volume, sous la même reliure, de deux ou plusieurs brochures ou plaquettes émises ou éditées séparément, du même auteur ou non.
- Reliquat** – Terme introduit dans le domaine philologique à l'occasion de l'édition par l'Imprimerie nationale des textes de Victor Hugo. Il désigne de façon générale l'ensemble des textes que l'éditeur n'est pas parvenu à regrouper dans les différentes classifications.
- Répertoire** – Inventaire méthodique de termes de l'œuvre éditée, sélectionnés par l'éditeur scientifiques.
- Ronéotypée (édition)** – Tirage publié à l'aide d'une ronéo (le texte est frappé sur un stencil).
- Savante (édition)** – Édition accompagnée d'un savoir érudit (généralement des commentaires grammaticaux, historiques et littéraires). *Studienausgabe* en allemand, *scholarly edition* en anglais.
- Semi-critique (édition)** – Édition ne reproduisant qu'une partie des « variantes », pour des raisons d'économie ou de présentation et/ou par décision de n'en donner que les plus significatives. Cette pratique, appliquée aux textes anciens dès les années 1875, a été étendue aux textes modernes sous l'influence de Pierre Buge, qui a fortement contribué à en répandre le modèle.
- Site compagnon** – Site web se référant à une édition sur support papier et conçu pour accueillir une version numérique et/ou des compléments de cette édition. Voir *Hybride (édition)*.
- Sommaire** – Liste des contenus d'un livre, relativement succincte. Placée en général en début d'ouvrage. Voir *Table des matières*.
- Stemma (ou stemme, ou *stemma codicum*)** – Représentation arborescente des filiations entre les différentes émissions d'un texte.
- Stéréotypée (édition)** – Tirage publié à l'aide d'un stéréotype (par cliché mécanique en relief obtenu à partir d'une composition originale de caractères typographiques). Procédure d'impression d'une œuvre, développée au XIX^e siècle. Par la mécanisation de la reproduction, ce type d'impression implique de considérer différemment les témoins d'une œuvre à éditer (par rapport aux pratiques de la presse à bras) : la différence entre « émission » et « édition » est souvent désuète et inopérante, puisque la reproduction stéréotypée vise par principe à produire mécaniquement un tirage d'exemplaires rigoureusement identiques.
- Synoptique (édition)** – Édition dont la présentation typographique permet une confrontation directe de plusieurs textes, sous forme verticale (tableaux et colonnes) ou horizontale, sur support papier ou numérique.
- Table analytique** – Présentation sous forme de liste d'un ensemble d'informations classées de façon systématique. Expression concurrente de « table des matières »
- Table de concordance** – Présentation tabulaire avec renvois internes ou

externes qui facilite la navigation d'une version à une autre.

Table des contenus – Voir *Table des matières*.

Table des matières – La table des matières est initialement synonyme de « table analytique ». L'expression est improprement employée comme synonyme de « sommaire » alors qu'elle intervient en fin de toison et a une fonction de récapitulation exhaustive des informations classées de façon systématique, accompagnée de leur pagination pour faciliter les recherches du lecteur.

Témoïn – Document matériel par lequel l'œuvre est connue (un exemplaire est un témoïn). Le terme est souvent confondu avec « état » ou « version ». Il a été mis en usage par les médiévistes.

Texte – Suites de signes linguistiques formant un écrit.

Textologie – Terminologie employée essentiellement en Russie et en Allemagne pour désigner la pratique de l'édition critique érigée en science et enseignée comme la discipline qui « étudie les conditions générales d'existence des textes » (Roger Laufer, 1972).

Transcription interprétative – Tentative de restitution de la rythmique originale de la phase dans la version traduite.

Variante – Pour une œuvre donnée, une variante est une différence entre la leçon admise et consignée par l'éditeur ou l'auteur et une autre leçon présente sur un document de genèse ou dans une autre édition ou version de la même œuvre. Il peut s'agir aussi bien d'une partie de texte de grande dimension que d'un seul mot ou d'un élément plus infime encore.

Variorum (édition) – Édition d'œuvres accompagnées des notes de commentateurs reprises des éditions antérieures, en vogue du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle. On trouve l'expression *cum notis variorum scriptorum* qui signifie « avec les notes de divers commentateurs ». Dans les philologies ancienne, allemande et anglaise, édition reprenant l'ensemble des variantes d'une œuvre.

Version – Le terme est souvent confondu avec « état » ou « témoïn ». Désigne une forme donnée à une œuvre, le plus souvent par l'auteur (*Faust* de Goethe) ou par un éditeur (les *Illuminations*).

Vulgate – La vulgate est une version – souvent non-autorisée – répandue et adoptée autant par le public que par les éditeurs successifs. Le modèle fondateur est celui de la Bible : il s'agit d'une version rendue accessible. Une vulgate des *Mille et une nuits* a été fixée par l'édition d'Antoine Galland.